

Rapport P-481 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 17 janvier 2023: «Contre une nouvelle taxe sur les déchets urbains des entreprises au 1er janvier 2023».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 6 septembre 2023,
dans le rapport P-481 A)

Le Conseil municipal décide de classer la pétition P-481.